

Eure

Carte scolaire. Désaccords sur deux fermetures de classes

LA DÉPÊCHE | vendredi 23 février 2018

541 mots

À l'école maternelle Jacques-Prévert, « il n'y a pas de baisse d'effectifs » selon François-Xavier Priollaud. (© Photo Mairie de Louviers)

À Louviers et à Surtauville, deux fermetures de classes font débat. François-Xavier Priollaud est certain de pouvoir maintenir une des classes menacées. Hervé Picard dénonce une « démarche arithmétique » ne tenant pas compte de l'évolution démographique.

Le DASEN (directeur académique des services de l'Éducation nationale) Laurent Le Mercier a divulgué la carte scolaire pour tout le département de l'Eure la semaine dernière. Dans l'agglomération Seine-Eure, deux fermetures de classes, sur les quatre annoncées, font grincer des dents.

Pour François-Xavier Priollaud, la fermeture d'une classe à l'école maternelle Jean-Prévoist est justifiée : « **Les effectifs sont vraiment en diminution.** » Toutefois, le maire de Louviers n'est pas d'accord avec celle annoncée à la maternelle Jacques-Prévert. « **Il n'y a pas de baisse d'effectifs, nous le démontrerons.** »

« Nous aurons les effectifs »

Les parents d'élèves étaient informés de la situation. Le maire entretient un dialogue régulier tant avec eux qu'avec Laurent Le Mercier. François-Xavier Priollaud préfère ainsi « **attendre juin pour prendre acte des inscriptions réelles** ». Il se montre confiant : « **Nous aurons les effectifs qui permettent d'éviter la fermeture à Jacques Prévert.** »

Une classe de l'école Claude-Poiret à Surtauville se trouve, elle aussi, en sursis. Interrogé lundi par *La Dépêche*, le maire Hervé Picard n'avait pas encore eu confirmation de l'information, ni la directrice du groupe scolaire, selon lui.

« Une démarche arithmétique »

Si « **la rumeur** » se confirme, le premier magistrat du bourg dénonce « **une démarche arithmétique de l'Éducation nationale** », rappelant par ailleurs que l'école n'est pas seulement celle des petits Surtauvillais. « **Nous avons saisi Laurent Le Mercier pour lui faire part des évolutions de l'urbanisation à Surtauville, mais aussi Crasville et Quatremare, puisque nous sommes en regroupement scolaire.** »

Pour sa commune seule, Hervé Picard énumère cinq permis de construire et un lotissement de neuf pavillons. Un lotissement est également en projet dans chacune des deux communes associées, ce qui, à ses yeux, pourrait permettre de rebattre les cartes en leur faveur.

Ne souhaitant pas en rester à la décision du DASEN, le maire de Surtauville a également interpellé les parlementaires qui, pour les sénateurs Nicole Duranton et Hervé Maurey, devaient s'adresser à Laurent Le Mercier. « **Il y a du potentiel. Les conseillers municipaux et les parents d'élèves ont été informés de mes démarches, de même que les enseignants. Tant qu'on n'a pas de certitude sur le maintien de la classe, on sera à leurs côtés** », assure Hervé Picard.

« Décisions raisonnables »

Si elle s'en tient à ses calculs, l'Éducation nationale estime ses décisions a priori raisonnables. « **Pour l'école maternelle Jacques-Prévert, si on maintenait la classe, le prévisionnel était de 15,3 élèves par classe. Après fermeture, on passe à 23** », indique Alexandra Genreau, du cabinet du DASEN de l'Eure. Pour rappel, le seuil pour les écoles maternelles est de 30 élèves et 27 pour les élémentaires. À Surtauville, « **le prévisionnel est de 17,5** » et « **après fermeture, il est de 23,3 élèves par classe** ».

Thomas Guilbert